

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION INITIALE AUX TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU POTENTIEL (Niveau 1)

Formation Blended : 5 Classes Virtuelles (0,5 J) + 1 Présentiel (1 J)

COORDONNEES DU PARTICIPANT

NOM : _____ PRENOM : _____
 PROFESSION : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 TELEPHONE FIXE : _____ MOBILE : _____ E-MAIL : _____

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE *si prise en charge par une entreprise*

RAISON SOCIALE : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 FORME JURIDIQUE : _____ SIRET : _____
 NOM et FONCTION DU SIGNATAIRE : _____
 TELEPHONE FIXE : _____ MOBILE : _____ E-MAIL : _____

TARIFS : *cochez ci-dessous votre catégorie de tarif*

- T1 / particuliers, secteur médico-social, demandeurs d'emplois, étudiants : **1 080 € TTC**
- T2 / PME, TPE, Formateurs, Coachs, Associations : **1 320 € HT** (TVA en sus)
- T3 / Entreprises >250 salariés : **1 615 € HT** (TVA en sus)

OPTION COMPLEMENTAIRE	TARIFS
Approfondissement de vos pratiques	<input type="checkbox"/> T1 / 150 € TTC
Classe virtuelle de 0,5 jour dans les 6 mois suivant	<input type="checkbox"/> T2 / 190 € HT
le Socle TOP en Vigilance Active	<input type="checkbox"/> T3 / 225 € HT

DATES & HORAIRES CLASSES VIRTUELLES : Chaque session est à suivre dans son intégralité suivant le planning défini.

- S20-5 : 14h30 – 18h 7 décembre 2020 + 14 décembre + 4 janvier + 18 janvier + 25 janvier 2021
- S20-6 : 9h – 12h30 7 novembre + 14 novembre + 21 novembre + 28 novembre + 5 décembre 2020
- S21-1 : 9h – 12h30 9 janvier + 16 janvier + 23 janvier + 30 janvier + 6 février 2021
- S21-2 : 14h30 – 18h 18 mars + 25 mars + 1 avril + 8 avril + 15 avril 2021

DATES & HORAIRES PRESENTIELS TOP A PLEINE PUISSANCE :

- S21-1 : 9h – 17h30 – 15 janvier 2021
- S21-2 : 9h – 17h30 – 3 mai 2021

LIEU DE FORMATION : Visio-formation et Nanterre Ville (92000) ou Ile-de-France

FORMATEUR(S) : formation animée par un Praticien certifié et supervisé sous la direction d'Edith PERREAUT-PIERRE.

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION ET CONDITIONS DE REGLEMENT :

A réception du présent Bulletin d'inscription dûment complété et accompagné d'un justificatif attestant de votre situation, nous vous adresserons un Contrat de formation (T1) ou une Convention de formation (T2, T3), à nous retourner signé(e) avec le règlement correspondant. Les conditions de règlement sont précisées dans ces documents.

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation.

Date

Signature
précédée de la mention « Lu et approuvé »